

# VIC infos

## LE MOT DU MAIRE



Chères Vicoises, chers Vicois,  
Chères Lagraulassiennes,  
chers Lagraulassiens,

En ce printemps, je me réjouis de voir les chantiers lancés dans notre commune avancer à grands pas. Entre début des réalisations et planifications, cette année va voir se concrétiser des travaux importants.

Tout d'abord, les sanitaires de la place publique. Le chantier dans le bâtiment de la rue de la filature est en cours. Ils seront terminés d'ici quelques semaines et viendront finaliser la première étape de l'opération du centre-ville. Restera, plus grosse phase de ce dossier, les travaux de réaménagement de la place qui débiteront à l'automne. Vous pouvez d'ores-et-déjà retrouver toutes les informations concernant ce projet sur le site internet de la Mairie.

Ensuite, ce sont les travaux de l'école primaire qui débiteront cet été. Au programme, dans un premier temps, désamiantage pour ensuite pouvoir réaliser les travaux de rénovation, d'aménagement et de mise en accessibilité. Bien évidemment, je tiens à rassurer les parents, une information complète leur sera adressée et toutes les dispositions seront prises pour permettre aux enfants de reprendre l'école à la rentrée 2017 en toute sécurité.

A mi-mandat, je suis particulièrement fier des actions, petites et grandes, accomplies par notre Municipalité et me réjouis d'avance des dossiers à venir. Un seul mot d'ordre : agir pour Vic !

Bien à vous,

Le Maire,  
Michel Espié

## SOMMAIRE

**Nouveau Conseil  
des jeunes ..... p. 2**

**Actualité municipale... p. 3-5**

**Page du groupe  
minoritaire ..... p. 6**

**Vie associative ..... p. 7**

**La petite histoire..... p. 8**

Ville de



VIC-FÉZENSAC

# **NOUVEAU** conseil des jeunes

En janvier 2017, un nouveau Conseil des Jeunes a été élu par les collégiens de Vic-Fezensac.  
Présentation :



**Neyla  
DARROUCH**



**Julien  
DAUGÉ**



**Clara  
GASPAROTTO  
BEZIN**



**Auceane  
LABASSA**



**Alexis  
SOULAN**



**Laura  
VIVES**



**Cloe  
ZAUGG**



**Fabio  
ZECCHIN**

Les objectifs du Conseil restent les mêmes que depuis deux ans : permettre aux jeunes de découvrir le fonctionnement de la vie publique de notre commune et leur

donner la parole pour la réalisation de projets dans la ville.

Ces deux dernières années, le travail de l'ancienne équipe a permis de

faire installer des panneaux de basket à différents endroits de la commune, la mise en place d'une buvette à la piscine municipale

ou encore la création d'un mur d'expression derrière le collège pour les artistes en herbe. Le Conseil des Jeunes a également participé en partenariat avec Vic Accueil à la mise en place du CLAC au collège de Vic-Fezensac.

Les nouveaux élus maintenant installés depuis plusieurs semaines, les premières réunions devront avoir lieu prochainement afin d'étudier les propositions de cette nouvelle équipe.



# ACTUALITE municipale

## PROPRETE URBAINE : L'AFFAIRE DE TOUS !

Les régies municipales de la ville de Vic-Fezensac ont en charge le nettoyage régulier du domaine public dans notre commune.

Sur la base d'un plan de nettoyage hebdomadaire, les agents municipaux agissent pour maintenir la commune propre, ce qui n'est pas toujours chose facile.

Différentes actions sont programmées chaque mois comme les passages hebdomadaires de la balayeuse dans les rues, le nettoyage du marché du vendredi en centre-ville, l'entretien des espaces verts, le ramassage des différentes corbeilles à déchets, etc.

Néanmoins, la propreté est l'affaire de tous et la Municipalité en appelle au civisme de chaque habitant.

## Rappel de quelques règles du vivre-ensemble :

- Les propriétaires de chien sont invités à ramasser les excréments de leur compagnon. Des sacs sont disponibles gratuitement à l'accueil de la Mairie et un distributeur est situé à côté du monument aux morts.

- Les sacs d'ordures ménagères, le verre ou le carton sont à jeter dans les bacs prévus à cet effet. Merci de ne pas laisser vos détritrus autour des containers !

- Les encombrants ou déchets verts sont à amener à la déchetterie. Le pourtour des containers à ordures ménagères n'est pas un point de dépôt.

- Chacun est invité, au quotidien, à faire preuve d'éducation et à utiliser les corbeilles disposées en ville pour y jeter ses petits déchets (chewing-gum, papiers,

mégots éteints, etc.) afin qu'ils ne jonchent pas les rues et trottoirs comme c'est trop souvent le cas.

Soyez civiques !

## Des petits gestes simples pour participer à l'entretien de la ville :

- Chaque propriétaire ou locataire est invité à passer de temps en temps un petit coup de balai sur le trottoir devant sa maison afin de participer à l'effort de nettoyage.

- Chaque propriétaire ou locataire peut contribuer à lutter contre les mauvaises herbes présentes sur les bordures par des gestes simples du quotidien comme par exemple verser l'eau bouillante de cuisine sur ces herbes afin de les éliminer.

Ces petits gestes du quotidien donneront un coup de pouce sympathique aux efforts municipaux ! Merci par avance.

## DEBUT DU PLAN DE RENOUVELLEMENT DE L'ECLAIRAGE PUBLIC.

Pour des raisons écologiques et économiques, la Mairie de Vic-Fezensac engage à partir du mois de juin un plan de renouvellement de son éclairage public le plus ancien. Ce plan devrait prendre plusieurs années et permettra de se débarrasser notamment des différentes lampes au mercure de la commune au profit de toutes nouvelles lampes LED.

Ainsi, dans les mois à venir, différents quartiers verront leur éclairage changer pour des lampadaires plus modernes et plus économiques. Premier quartier concerné, l'avenue d'Elusa et la rue de la Ténarèze. Une consultation a eu lieu auprès des habitants du quartier qui ont pu choisir entre les

différents modèles qui leur a été proposés.

La Municipalité et les services informeront la population lors de chaque nouvelle installation programmée.



# ACTUALITE **munici**

## UN DISPOSITIF DE FERMETURE DE LA VILLE POUR TEMPO LATINO

L'attrait des festivités vicoises, toujours plus important, et les exigences de sécurité actuelles imposent des dispositifs de sécurité plus larges et une vigilance toujours plus grande lors des manifestations. Aussi, après discussion avec la Préfecture du Gers, nouveauté pour cette édition 2017 du Festival Tempo Latino, un périmètre fermé et sécurisé sera mis en place.

En effet, sur le modèle des festivités de la Pentecôte, des barrières seront installées en ville afin de rendre hermétique le périmètre de la fête. Il englobera comme indiqué sur le plan ci-

dessous le pourtour des arènes et le centre-ville.

Deux zones sécurisées seront à distinguer :

- l'espace public autour des arènes (en vert sur la carte) qui sera sécurisé et gratuit. Seul le concert dans les arènes reste payant.
- l'espace public en centre-ville (en bleu sur la carte) qui sera sécurisé et payant, 5 euros pour le week-end.

Le prix d'entrée permettra de financer une partie de la sécurité sans mettre en péril la survie économique de l'association Tempo Latino reposant sur l'affluence autour des arènes.

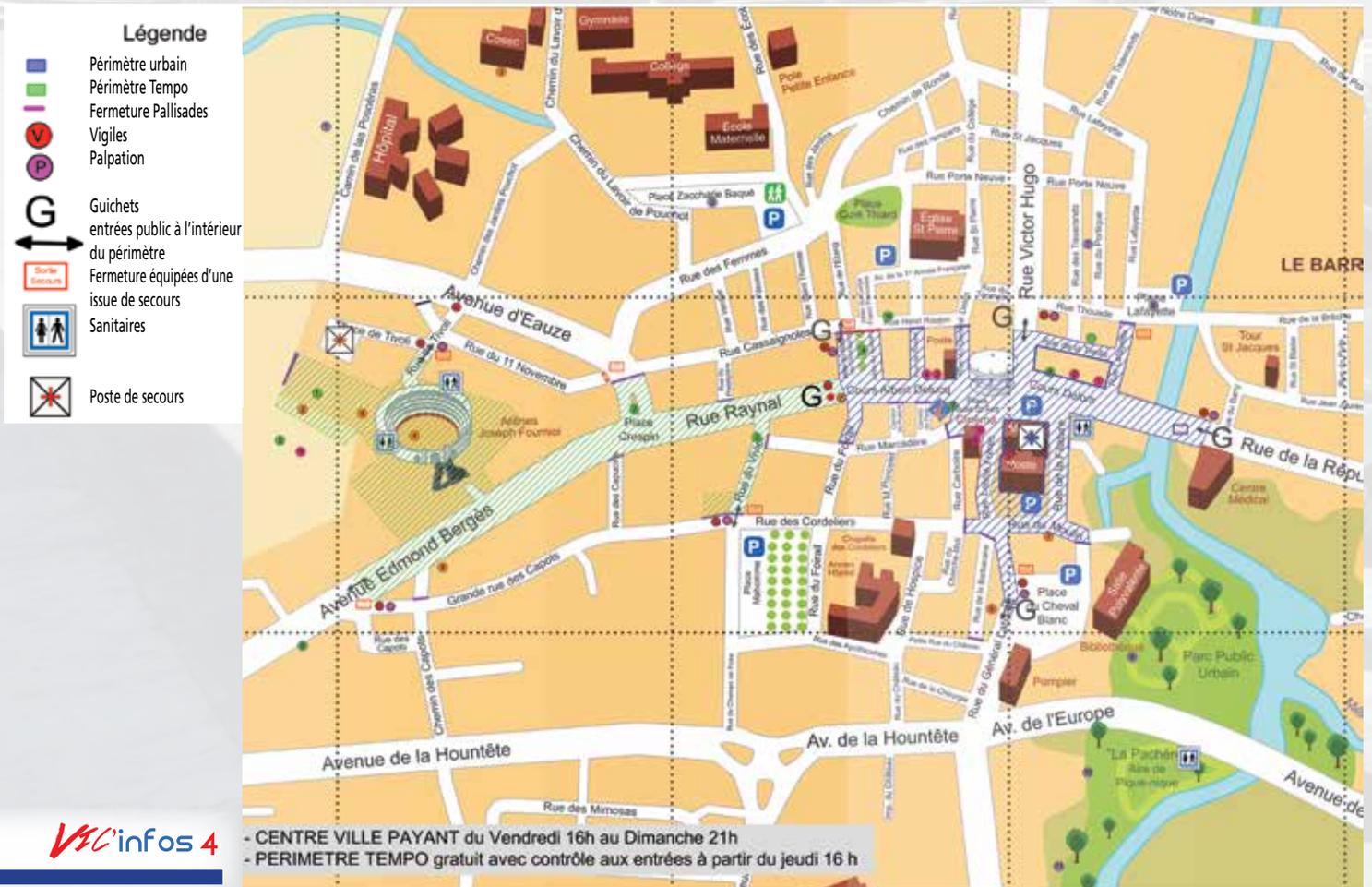
Les guichets seront situés : Rue

du Général Labadie, Rue de la République, Rue Victor Hugo, Allées Gabarrot et Cours Albert Delucq.

Comme pour Pentecôte, afin que les Vicois n'aient pas à payer le prix d'entrée, un bracelet gratuit leur sera distribué. La Municipalité les invite à venir les retirer en Mairie du 20 au 26 Juillet.

De même, tous les riverains habitant le périmètre et disposant d'une place de stationnement ou d'un garage sont invités à venir retirer leur laissez-passer.

Enfin, deux campings payants seront ouverts au public durant le Festival : le camping des acacias et le camping de la Pachère.



## VITESSE EXCESSIVE : DES RADARS PEDAGOGIQUES A L'ENTREE DE VIC-FEZENSAC.

Durant quelques semaines, ont été installés à l'entrée de Vic-Fezensac, route de Bassoues et route d'Eauze, des radars pédagogiques. Ces dispositifs ont permis de mesurer et d'enregistrer la vitesse des véhicules pénétrant dans l'agglomération.

L'objectif des ces radars était double : faire baisser la vitesse des automobilistes empruntant ces routes durant la période mais surtout étudier, grâce aux mesures, la possibilité d'installer des dispositifs de réduction de vitesse plus pérennes (autres radars pédagogiques, gendarmes couchés,...). Sans surprise, les vitesses mesurées sont loin des 50 km/h imposés et oscillent entre 70 et 90 km/h. Aussi, la réflexion est engagée entre la Municipalité et le Département pour faire réduire la vitesse dans ces deux zones.

Monsieur le Maire tient à rappeler à tous les automobilistes que la vitesse en ville est limitée à 50km/h et à 30km/h dans le cœur de ville. Il demande à chaque automobiliste de respecter la limitation de vitesse afin de garantir la sécurité de tous. Sans cela, au delà des dispositifs de réductions de vitesse, des mesures plus coercitives pourront également être prises en accord avec la Gendarmerie Nationale.

### Information :

#### Distribution de bracelets Festivités de Pentecôte

Pour les Vicois, les bracelets d'entrée pour les festivités de la Pentecôte sont à retirer gratuitement à la Mairie aux horaires d'ouverture entre le vendredi 26 mai et le jeudi 1 juin 2017 (samedi matin inclus).

## EN BREF

### BATIMENTS MUNICIPAUX.

#### Le hangar «grand garage» vidé.

Suite à la réorganisation du stockage du matériel municipal, le bâtiment dit « grand garage » situé derrière les arènes de Vic-Fezensac a été vidé par les services municipaux. Ainsi, ce bâtiment pourra si besoin abriter les manifestations vicoises.

### PISCINE MUNICIPALE.

#### Dates d'ouverture et nouveautés 2017.

La piscine municipale sera ouverte au public cet été du 8 juillet au 3 septembre ainsi que le week-end du 24 et 25 juin. Les horaires restent inchangés. Quelques nouveaux équipements ont été achetés ou renouvelés dont notamment des tapis d'eau. Un petit plongoir a également été installé pour le plus grand plaisir de tous.

### LOCAUX MUNICIPAUX.

#### Installation de serrures électroniques.

Afin de limiter les va-et-vient incessants et de garantir la sécurité de locaux, la Municipalité a commencé, depuis plusieurs mois, à installer sur les différents bâtiments municipaux des serrures électroniques. Sont aujourd'hui doter de ces serrures les arènes de Vic, la salle polyvalente, la Mairie. L'installation progressive de ces serrures sur les autres bâtiments est en cours.

## LE BUDGET COMMUNAL A MI-MANDAT

Depuis 3 ans, la municipalité ne cesse de dénoncer la baisse importante des dotations aux collectivités qui contraint à toujours plus d'austérité... Mais dans les faits, cette baisse pour 2017 ne représente que 0.8 % des recettes de fonctionnement !

**Sous-estimer les dotations de l'État, surestimer les baisses, ne pas parler de sa gestion... Voilà la recette pour augmenter les tarifs en accusant les autres !**

En effet, la municipalité, tout en clamant haut et fort qu'elle n'augmentait pas les impôts locaux, augmente à tout-va tous les autres tarifs : les repas de la cantine scolaire, les tarifs du centre

de loisirs, la piscine, la location des salles communales, la redevance assainissement, les concessions cimetières...

Ne vaudrait-il mieux pas :

- **avoir une véritable réflexion de territoire afin d'essayer d'enrayer la diminution de population récemment constatée**, ce qui générerait de nouvelles ressources. Malheureusement, alors que nous l'avons soulevé en conseil municipal, aucune réelle politique locale n'est mise en place pour accueillir de nouveaux habitants ;

- **s'employer à une meilleure maîtrise des dépenses de nos**

**deniers publics**, action qui semble bien compromise au vu de l'analyse du compte administratif 2016. En effet, l'excédent de fonctionnement reporté (différence entre l'excédent de fonctionnement et la couverture du besoin de financement en investissement) a diminué de plus de 200 000 € en une seule année ! (Cf. tableau ci-dessous).

Et, à cela, il faut rajouter les déficits du budget Festivités qui s'élèvent à - 87 054,07 €.

**On est bien loin d'une gestion rigoureuse des dépenses telle qu'annoncée, et à ce rythme-là, il va être difficile de continuer à pérenniser une stabilité des taux d'imposition locaux.**

	BUDGET COMMUNAL		BUDGET FESTIVITES
	2015	2016	2016
Résultats de clôture Fonctionnement	844 288,97 €	580 312,28 €	- 41 319,37 €
Besoin de financement en Investissement	- 373 336,60 €	- 315 946,76 €	- 45 734,70 €
Excédent de fonctionnement reporté	470 952,37 €	264 365,52 €	/

## NOTRE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EST-IL DANS UNE IMPASSE ?

La Communauté de Communes (C.C.) d'Artagnan en Fezensac a passé une convention avec l'Agence Gers Développement pour impulser le développement économique sur notre territoire (promotion des offres d'accueil d'entreprises, accompagnement des projets...).

Or, à ce jour, aucune action ou étude n'ont été réalisées.

**La zone d'activités de Carget, entre Nogaro et Auch, ne figure même pas sur le site de Gers Développement !**

Aucun avenir sans un état des lieux et perspectives sérieuses réalisés en partenariat entre élus, professionnels et organismes consulaires.

Nous déplorons le manque

d'implication sur ce sujet de Michel Espié, Président de la commission économique de la Communauté.

Par contre, nous proposerons à la C.C. d'étudier notre projet de réalisation d'un camping à Cauderon, première étape d'un développement économique basé sur le tourisme, point fort de notre département.

## JEAN-CLAUDE BOURGUIGNON, NOUVEL ELU DU GROUPE MINORITAIRE

Suite à son déménagement hors de la commune, Cécile Hourcade a souhaité démissionner de son mandat de conseillère municipale, considérant qu'elle n'était plus

légitime de prendre des décisions pour les Vicois. Dans l'ordre de la liste, c'est Jean-Claude Bourguignon qui a remplacé Cécile. Il a été accueilli par le Maire et le

conseil municipal lors de la séance du 14 avril 2017.



# VIE associative

## LE PING-PONG VICOIS FAIT DES RESULTATS



Le club de ping-pong de Vic-Fezensac a été en son temps le premier club de ping-pong créé dans le Gers avant d'être mis en sommeil de 2003 à 2005. En 2005, sous l'impulsion de Dimitri BOGDAN, encore actuel Président de l'association, le club renaît de ses cendres.

Le CP vicois compte aujourd'hui 38 licenciés toutes catégories (de poussins à vétérans). Ces joueurs évoluent en sport loisir ou compétition. Les entraînements sont assurés tous les lundis soirs de 17h30 à 20h30 au COSEC par Romain LALANNE, brevet d'Etat. Un réel plaisir pour tous les joueurs qui s'exercent toujours avec beaucoup de sérieux.

Ce sérieux a, d'ailleurs, cette année encore, payé pour le club. Trois équipes ont ainsi brillé. Les équipes Départementale 1 et Départementale 2, tout d'abord, sont arrivées respectivement 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> du classement départemental. Elles réussissent ainsi à se

maintenir. De son côté, l'équipe pré-régionale, grâce à sa première place départementale, monte en régionale 4. Un défi pour l'année à venir !

Le club compte aussi ses jeunes espoirs : Paul ROZIS, 14 ans, un an et demi de pratique, est déjà un joueur remarqué. La

jeune Marion PEREZ présente elle-aussi de très bonnes aptitudes en féminine D2. Elle jouera l'année prochaine en D1 voire en régionale. Encourageons-les dans cette voie et saluons le travail de tous les joueurs !

Vous pouvez retrouver toute l'actualité du club sur son site internet : [www.cpvicois.fr](http://www.cpvicois.fr)

## VIC DANSE : 45 ANS D'EXISTENCE ET DE DYNAMISME !

L'école de Danse de Vic-Fezensac a été créée en 1972 par Sonia MARTY. L'association, rebaptisée « Vic Danse » en 1995, fête ainsi, cette année, ses 45 ans.

Sa Présidente,

Ghislaine KREDER s'en réjouit. D'autant que l'école marche très bien avec plus de 100 adhérents dont près de 80 jeunes.

Les cours ont lieu tous les soirs et sont particulièrement variés. Eveil, Gym pilates, Ragga, Jazz, Hip hop, Aérobic, Modern'Jazz, Modern'Danse, Bachata, Kizomba sont autant de propositions faites par l'association sous la houlette des quatre professeurs, Patricia, Maud, Alba et Mike.

En projet pour la rentrée prochaine : mise en place de cours de danse africaine, reprise du break danse et redynamisation des cours de Ragga et Hip hop ! L'association ne cesse de se renouveler afin d'attirer le plus grand nombre.

En attendant, « Vic Danse » vous invite nombreux à son spectacle le samedi 24 juin à 20h30 à la salle polyvalente !

Pour plus d'informations, vous pouvez écrire à l'association à l'adresse suivante : [vicdanse32@orange.fr](mailto:vicdanse32@orange.fr)



# LA petite histoire...



Ces deux rares photos laissent entrevoir l'église Saint-Pierre sous des aspects et époques différentes.

La première, prise juste avant le second conflit mondial, montre un contrefort de pierres de taille côté nord, endroit où était accolé jusqu'en 1569 un cloître détruit par le chef de guerre protestant Montgomery. Les traces d'une porte murée, d'un enfeu du XVème siècle sont visibles. Côté sud existait une chapelle extérieure qui sera détruite en 1936. Cette même année, un

jeu de vitraux remarquables, de style art-Déco est installé par le célèbre maître-verrier parisien Raphael Lardeur.

Nous remarquons qu'au clocher, la sirène n'est pas encore en place, elle sera installée en 1946.

La seconde, prise dans les années 1950, fait apparaître un jardin d'agrément (qui existait aussi dans les années 1930), cerné par de belles grilles en fer forgé aujourd'hui disparues, ainsi que des palmiers qui donnaient à ces promenades aménagées par le maire Gabarrot en 1895 un petit air exotique, avant Tempo Latino !



## Événements à venir

### FEU DE LA SAINT JEAN

Vendredi 23 Juin à 21h45  
Place du Forail

### FETE DE LA MUSIQUE

Samedi 24 juin 2017  
à partir de 12h,  
autour du kiosque

Journée organisée par l'association Label de Nuit. Animations adultes et enfants, concerts, etc.

## FESTIVAL TEMPO LATINO



### MARCHES DE NUIT

12 et 26 juillet  
9 et 23 août  
à partir de 19h

### FETE DU SPORT ET DES ASSOCIATIONS

Samedi 2 Septembre  
10h à 16 h  
Salle polyvalente